CAISSE DES ÉCOLES 5e MAIRIE

250 Saint Jacques

Déjeuner - Semaine du 17-02-2020 au 21-02-2020	Goûter 100%
Lun. Velouté de poireaux pommes de terre Filet de colin à la dieppoise Riz au beurre Yaourt brassé nature sucré Orange	Croissant Lait
Mar. Carottes râpées vinaigrette Poulet rôti Frites au four Tomme blanche Compote de pêches	Sablés cacao Purée de pommes
Mer. Betteraves vinaigrette à la moutarde Cari d'oeufs Blé au beurre Yaourt brassé nature sucré Banane	Pain & chocolat Lait
Jeu. Salade verte vinaigrette Nuggets de volaille Haricots verts et beurre panachés sautés Emmental Buchette glacée	Petit pâtissier pur beurre Purée de pommes
Ven. Velouté de légumes à la crème Filet de poisson meunière citron Epinards et coquillettes* Tomme blanche Clémentines	Pain au chocolat Lait

Cuisiné sur place à base de produits bruts et frais

Cuisiné sur place à partir de produits bruts en conserve

Plat non cuisiné sur place (usine, cuisine centrale, liaison froide, ...)

Cuisiné sur place à partir de produits nature surgelés

Cuisiné sur place à base de produits déshydratés

Produit artisanal dont la recette émane de la Caisse des Ecoles du 5ème

Terroirs Hauts-de-France Fermier

Label Rouge

100% végétarien

Pêche Française

Agriculture Biologique

* au moins 1 ingrédient Bio

aide UE à destination des écoles

Les déjeuners sont cuisinés sur place, avec des produits de proximité et de grande qualité, et servis en liaison chaude.
Le pain accompagnant les repas est BIO. Tous nos produits sont garantis sans OGM ni huile de palme.
Toutes les viandes proviennent d'animaux nés, élevés et abattus en France

Ces menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des aléas de livraison ou de tout autre imprévu.

Conformément au règlement CE n°1169/2011 (Règlement INCO), nos menus sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : Céréales contenant du gluten[1], Crustacés[2], Oeufs[3], Poissons[4], Arachides[5], Soja[6], Lait[7], Fruits à coques[8], Céleri[9], Moutardeço[10], Graines de sésame[11], Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/l[12], Lupin[13], Mollusques[14]